



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24/04/2020

Sindup passe par la Blockchain pour certifier étudiants et professionnels à sa plateforme

Depuis 10 ans, Sindup noue des partenariats avec des écoles, des universités et des centres de formation pour sensibiliser et former aux bonnes pratiques en matière de veille stratégique. Aujourd'hui, ce sont plus de 1500 apprenants issus d'une cinquantaine d'établissements qui évoluent chaque année sur la plateforme professionnelle Sindup.

"Pour nous, il est important d'être en lien direct avec les futurs professionnels en charge de la veille pour les sensibiliser et recueillir leurs retours et leurs attentes. Ces derniers soulignent très souvent l'ergonomie et la vitesse de prise en main de la solution qui sont en effet deux des facteurs clés de succès d'une plateforme pour être rapidement opérationnelle. Cela permet aux utilisateurs de se focaliser sur leur valeur ajoutée à savoir l'analyse et la prise de décision", explique Mickaël Réault, CEO de Sindup.

- Pour les étudiants, dotés d'une licence utilisateur, intégrer une entreprise formés et équipés d'une plateforme professionnelle est très valorisant
- Pour les écoles et universités, cela contribue à l'objectif de professionnalisation des étudiants à savoir apporter des solutions concrètes et opérationnelles pour répondre aux attentes du marché
- Pour les entreprises qui accueillent des stagiaires ou des alternants, c'est la garantie d'avoir de nouvelles compétences rapidement opérationnelles. C'est parfois l'occasion d'expérimenter une solution professionnelle durant le stage grâce aux licences offertes pendant toute la durée.

Des certificats scellés dans la Blockchain

Afin d'offrir aux candidats un gage de sérieux face aux employeurs et aux entreprises une sécurité face au phénomène de falsification, les certificats sont désormais consignés dans la Blockchain. Le registre décentralisé permet en effet d'émettre un document infalsifiable et pérenne, accessible en un clic en français et en anglais avec une authentification de l'émetteur.

Depuis janvier 2020, Sindup va encore plus loin !

Un parcours de certification en trois temps :

1. Accès à un MOOC et à des toutes les ressources pédagogiques nécessaires
2. Test théorique en ligne d'environ 1h sur les étapes clés de mise en place d'une veille : activer la collecte automatique d'informations, utiliser les outils de traitement et d'analyse disponibles, mettre en place des livrables, etc.
3. Test pratique sur la plateforme Sindup : mise en place d'une veille sur un sujet prédéfini, avec configuration des axes de veille et choix sources, puis analyse des informations (tags, synthèse, etc.) en vue d'une diffusion des informations via une newsletter à créer et publier, ainsi qu'un tableau de bord à configurer, etc.

Les 2 tests permettent aux formateurs Sindup d'évaluer le niveau du candidat et d'accorder ou non la certification. Chacun d'entre eux peut passer le test au moment de son choix, dans le délai imparti et validé avec son école ou son entreprise.